

Gérard Vaugeois et Les Films de l'Atalante présentent,  
avec le concours de l'association Au Nom de la Mémoire:

# OCTOBRE À PARIS

Film de Jacques Panijel  
70 minutes, France, 1962



## POUR COMPRENDRE LA GUERRE D'ALGÉRIE

- 1830** • L'armée Française débarque en Algérie. L' Algérie devient une colonie de peuplement constituée de trois départements.
- 1914-1918** • Durant la Grande Guerre, 173 000 soldats Algériens participent aux combats en France. De plus, 120 000 travailleurs viennent remplacer dans les usines les soldats mobilisés.
- Mars 1926** • Fondation de l'Etoile Nord Africaine, qui réclame "l'indépendance de l'Afrique du Nord".
- 8 mai 1945** • Victoire contre le nazisme en Europe. En Algérie massacres de Sétif, Guelma, Kherrata (entre 15 et 30 000 morts).
- 1946 (octobre)** • Fondation du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) du leader nationaliste Messali Hadj.
- 1947** • Les Algériens, citoyens français à statut particulier peuvent voter mais dans un collège séparé des Européens. Le principe d'égalité "d'un homme une voix" n'est pas accepté.
- 1954** • L'Algérie compte un million d'habitants d'origine européenne (les pied-noirs) pour neuf millions d'indigènes.
- 1<sup>er</sup> novembre 1954** • Début de l'insurrection en Algérie.
- 31 mars 1955** • Loi instituant l'Etat d'urgence en Algérie.
- 1956** • Intensification de la guerre et envoi du contingent. Près de deux million d'appelés se succéderont en Algérie.
- Juin 1960** • Pourparlers de Melun.
- 17 octobre 1961** • Manifestation d'Algériens à Paris réprimée violemment (entre 80 et 200 morts).
- 8 février 1962** • 9 démocrates sont tués par la police du préfet Maurice Papon au métro Charonne. 13 février, 500 000 manifestants dans les rues de Paris.
- 5 juillet 1962** • Fin de la guerre et indépendance du pays.

## LE 17 OCTOBRE 1961 ET L'INTERDICTION D'UN FILM

Il y a 50 ans le préfet de Police de la Seine, Maurice Papon, avec l'accord du gouvernement de l'époque, imposa un couvre feu discriminatoire, visant exclusivement tous les français musulmans d'Algérie. Ce couvre feu raciste entraîna, à l'appel de la Fédération de France du FLN, une réaction pacifique sous la forme d'une grande manifestation dans les rues de Paris. Au soir du mardi 17 octobre près de trente mille algériens, hommes, femmes et enfants manifestèrent donc pacifiquement sur les grandes artères de la capitale pour rappeler leur droit à l'égalité et à l'indépendance de leur pays. Il s'en suivit une répression féroce, dissimulée à l'opinion publique durant de nombreuses années. Onze mille arrestations, des dizaines d'assassinats, dont de nombreux manifestants jetés à la Seine après avoir été tabassés. Des centaines d'expulsions et des plaintes restées sans suite.

Au lendemain du 17 octobre un collectif rassemblé autour du Comité Audin, (ce jeune mathématicien torturé à mort par les parachutistes à Alger en 1957, puis disparu depuis lors), comprend la nécessité de témoigner de ces crimes commis par la police en plein Paris. L'un des animateurs de ce comité, l'historien Pierre Vidal Naquet

accepte alors l'idée de Jacques Panijel de réaliser un film. Ce sera *Octobre à Paris*. Le film fut financé par les fonds du comité Audin, lui-même aidé secrètement par la Fédération de France du FLN, toujours dans la clandestinité. Les premiers coups de manivelles furent tournés à la fin du mois d'octobre 1961. Le tournage s'étalera jusqu'au mois de février 1962 et intégrera dans son montage la tragédie du métro Charonne où huit démocrates français furent assassinés par la police, toujours sous les ordres du préfet Papon. *Octobre à Paris* fut, bien entendu, interdit et Jacques Panijel inquiet de nouveau (il fut déjà inculpé en septembre 1960 pour avoir apposé sa signature sur le "Manifeste de 121" soutenant l'insoumission et le combat du peuple algérien pour son indépendance. La fin de la guerre d'Algérie n'arrêtera pas les poursuites de l'État contre le film et son auteur. Les cinémas qui cherchèrent à le projeter dans des séances privées ou semi publiques, virent systématiquement l'intervention de la police qui cherchait à confisquer les bobines. Ce n'est qu'en 1973, après la grève de faim du cinéaste et ancien résistant René Vautier que *Octobre à Paris* obtint enfin son visa d'exploitation.

## LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE FACE À LA GUERRE

En 1954, la société française dans sa grande majorité ne croit pas au principe de l'émancipation des peuples coloniaux. Les idées les plus progressistes portent sur l'amélioration des conditions démocratiques des sujets de "l'empire français". Elle ne voit pas l'accumulation des rancœurs et l'exaspération qui montent des indigènes de ses trois départements d'Algérie.

L'opinion bascule assez tardivement par la conjonction de trois événements. D'abord le récit des atrocités de la guerre raconté par les appelés en permission, ensuite la révélation de la torture généralisée avec notamment les ouvrages d'Henri Alleg *La Question* (vendu à

600 000 exemplaires avant d'être saisi) et celui de l'écrivain catholique Pierre-Henri Simon *Contre la torture*.

Enfin les premiers attentats de l'OAS (Organisation Armée Secrète) en France et l'enchaînement des drames. La manifestation tragique de Charonne (février 1962) qui occulte celle d'octobre 1961 était appelée contre les attentats de l'OAS en France et notamment à Paris.

Le conflit d'Algérie va pourtant avoir des conséquences non négligeables dans la politique métropolitaine. Il va entraîner la chute de six Présidents du Conseil et l'effondrement de la IVe République.

La "Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie", titrée et communément appelée **Manifeste des 121**, fut publiée le 6 septembre 1960 dans *Vérité-Liberté*. Elle commence ainsi:

"Un mouvement très important se développe en France, et il est nécessaire que l'opinion française et internationale en soit mieux informée, au moment où le nouveau tournant de la guerre d'Algérie doit nous conduire à voir, non à oublier, la profondeur de la crise qui s'est ouverte il y a six ans".

Son ambition est d'attirer l'attention des citoyens français sur le mouvement de contestation croissant dans l'opinion, contre la guerre d'Algérie. Elle réfute et critique les ambiguïtés des politiques successives des gouvernements français, vis-à-vis du légitime mouvement d'indépendance algérien et dénonce l'attitude de l'armée, nostalgique de "l'empire colonial", qui se livre à des actes de torture incompatibles avec les institutions démocratiques. Ce qui est désormais "Le Manifeste des 121" s'achève ainsi:

"Les soussignés, considérant que chacun doit se prononcer sur des actes qu'il est désormais impossible de présenter comme des faits divers de l'aventure individuelle; considérant qu'eux-mêmes, à leur place et selon leurs moyens, ont le devoir d'intervenir, non pas pour donner des conseils aux hommes qui ont à se décider personnellement face à des problèmes aussi graves, mais pour demander à ceux qui les jugent de ne pas se laisser prendre à l'équivoque des mots et des valeurs, déclarent:

- Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien.
- Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français.
- La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres".

## LA FÉDÉRATION DE FRANCE DU FLN

À la veille de la guerre d'Algérie 211 000 Algériens (Français Musulmans d'Algérie à l'époque) vivent en France et particulièrement en Région parisienne. Leur nombre doublera pour arriver à 430 000 en 1962.

Une guerre civile au sein de l'émigration. En 1954, les Algériens de France ne reconnaissent pas le FLN. Pourquoi feraient-ils confiance à cette poignée d'inconnus ? Leur vieux leader Messali Hadj, qui a pour lui la légitimité d'une longue vie de lutte, a en outre refusé la lutte armée au congrès du PPA-MTLD de Hornu (Belgique) et n'a aucun mal à entraîner la majorité d'entre eux au sein du Mouvement National Algérien (MNA) qu'il fonde en riposte au FLN.

Le FLN en France devra par tous les moyens asseoir sa domination face à la puissante organisation du vieux chef algérien Messali Hadj. Une lutte entre les deux organisations commence. Elle sera sanglante. Pour le FLN, "quadriller

l'émigration", selon son propre mot, est vital. En métropole, les ouvriers de la fédération de France (et également les commerçants et les étudiants) sont en effet à même de fournir la plus grande partie du nerf de la guerre. À partir de l'année 1954, une cotisation obligatoire est décrétée pour tout algérien. La collecte doit se faire à tout prix. La fédération de France du FLN rassemblera environ 30 000 membres dans toutes les régions de France. Elle mettra en place des organisations encadrant les étudiants et les commerçants Algériens. Elle mettra également en place un système de défense des militants emprisonnés (1200 nationalistes Algériens emprisonnés rien qu'à Fresnes et à la Santé en 1960) dans le cadre d'un collectif d'avocats dont les plus célèbres furent maître Vergès et maître Dumas. Elle éditera ses propres publications tirées sur des presses clandestines à des dizaines de milliers d'exemplaires.

En 1957, en pleine guerre d'Algérie, **Maurice Audin**, assistant de mathématiques à l'Université d'Alger, est arrêté, torturé et "disparaît" au cours d'une "évasion". À ce jour sa famille ne connaît toujours pas le sort qui lui fut réservé et sa mort, à la suite de tortures. Les plus hautes autorités civiles et militaires françaises ont toujours couvert les responsables de ce forfait. Dès qu'ils ont été informés de "l'évasion" de Maurice, en juillet 1957, Laurent Schwartz et un groupe d'intellectuels français ont créé un **Comité Audin**, comité dont l'un des objectifs était de connaître la vérité sur sa mort.

## ENTRETIEN AVEC JACQUES PANIJEL

### ***Le tournage d'Octobre à Paris est entamé quelques semaines après la manifestation tragique du 17 octobre. Quelles circonstances amènent un chercheur scientifique à passer derrière la caméra ?***

Au matin du 17 octobre 1961, je suis averti par un camarade algérien que "quelque chose va se passer". Je n'en sais pas plus. Le soir même, il y avait une réunion du secrétariat du comité Audin que nous avons fondé deux ans plus tôt avec Pierre Vidal-Naquet après la mort du mathématicien Maurice Audin, torturé par les militaires. En traversant les Champs-Élysées, je découvre l'horreur: des centaines d'Algériens assis par terre entre deux rangées de flics en uniforme. J'ai parcouru un peu les Grands Boulevards puis me suis rendu à la réunion du comité. Nous militions alors comme nous pouvions - tracts, réunions, manifestations - pour faire connaître la réalité de la situation algérienne. *Le Monde* nous a soutenu énergiquement en publiant une souscription financière pour venir en aide au comité Audin. Nous avons ainsi réuni une somme d'argent conséquente.

Au lendemain du 17 octobre, j'ai proposé l'idée d'un film qui retracerait les événements... enfin ce qui s'était passé. Le comité a été d'accord à la condition que le film soit réalisé par un metteur en scène de renom. Je me suis donc mis en quête d'un cinéaste dont la réputation aurait protégé le film et qui aurait accepté de travailler avec les contacts dont nous disposions alors avec les représentants du FLN en France. Ainsi ai-je alerté plusieurs cinéastes français de la Nouvelle Vague ; j'ai contacté de grands cinéastes étrangers. Il n'y a qu'Hollywood qui n'ait pas été mis au courant de notre démarche... (*rires*). Le silence fut assourdissant. Le seul qui ait réagi favorablement fut Jean Rouch. Mais il souhaitait une production légère. Ce que nous refusions car il s'agissait d'un événement majeur. Il fallait à tout prix tourner en 35 mm. Quelques années plus tard, interrogé par une revue de cinéma, François Truffaut expliquait : "la guerre d'Algérie, je regrette mais qu'est-ce que vous voulez que je dise là dessus, j'y connais rien. C'est comme si on me

demandait de faire un film sur la déportation". Que répondre à cela? J'ai donc proposé de réaliser le film moi-même. Mon expérience cinématographique se limitait à la coréalisation au côté de Jean-Paul Sassy de *La Peau et les os* qui avait obtenu le Prix Jean Vigo l'année précédente

### ***L'attitude frileuse des cinéastes français était-elle le lot des intellectuels plus largement ?***

Au commencement de la guerre, la grande majorité des intellectuels français croyait qu'il leur suffirait de dire qu'ils étaient contre la guerre. Ce n'est que peu à peu qu'ils ont pris conscience de la gravité de la situation. En 1961, on peut dire que l'ensemble des intellectuels, en particulier dans l'université, est horrifié. Dans le développement de la guerre d'Algérie, le 17 octobre est un événement tardif. Les Algériens des bidonvilles étaient depuis longtemps au cœur de la guerre que livrait en France le FLN aux "modérés" du MNA. Et puis ils s'alarmaient surtout du couvre-feu, véritable chasse au faciès décrétée par Maurice Papon. Cet événement a permis au FLN de mobiliser ceux des bidonvilles afin d'organiser une manifestation à Paris le 17 octobre. Ils furent au moins 20.000 en comptant les femmes et les enfants à s'y rendre. C'est le FLN qui avait organisé les différents parcours ainsi que le désarmement total des manifestants.

### ***Concrètement comment le tournage est-il rendu possible alors que la guerre touche à sa fin ?***

Il faut d'abord citer le nom d'un type merveilleux : Jacques Huybrecht qui d'ouvrier chez Renault est devenu photographe professionnel. Je cherchais un opérateur et c'était son rêve. Il était communiste et a souhaité en parler d'abord à son secrétaire de cellule qui lui a répondu qu'un tel film porterait préjudice au parti. Quant à la fédération départementale, elle a évoqué une "pure provocation". Jacques m'a offert une grande partie de son temps libre pour tourner *Octobre à Paris*.

Pour le montage, il n'y a pas eu de problème, le propriétaire est resté d'une discrétion absolue pendant cinq semaines. Enfin pour le développement de la pellicule, je connaissais un labo dont certains techniciens avaient manifesté leur opposition à la guerre. Honnêtement le seul risque était la saisie sur dénonciation. Pour transporter le matériel sur les lieux de tournage, pour que les bidonvilles de Gennevilliers et Nanterre, le quartier de la Goutte d'or, nous soient ouverts, pour obtenir des témoignages de valeur, il nous a fallu l'accord et l'aide des responsables locaux du FLN. Ces derniers ont été jusqu'à proposer de financer un film à la gloire du Front. J'ai expliqué que je faisais partie du comité Audin, que nous n'étions pas strictement opposés au FLN mais que cela voulait dire quand même notre désaccord avec le réseau Jeanson. Nous n'étions pas des porteurs de valises, mais des militants républicains français exempts de souvenirs algériens et n'obéissant à aucun patriotisme.

A la Goutte d'or, même si le commissariat n'était pas loin, nous savions que personne ne nous dénoncerait. Qu'il y avait toujours à proximité un responsable du Front pour dire, non laissez, on les connaît. La surveillance était celle des gens du cru. Sur l'une des scènes, on entend l'hélicoptère de la police qui avait l'habitude de survoler le bidonville de Gennevilliers. On arrêtait de tourner et on planquait le matériel pour recommencer le lendemain.

***La question majeure que pose Octobre à Paris est celle d'une reconstitution à chaud des événements.***

C'est une question que le genre documentaire ne pose pas, celle de la morale de la fiction au sens large. J'ai tourné à partir de la fin 61 et pendant six mois dans les bidonvilles et à la Goutte d'or. Sachant ce qu'avaient été ces journées, il fallait que je les fasse revivre à l'intérieur même du bidonville. Un autre point que je souhaitais absolument évoquer fut les interrogatoires par les harkis des habitants de la Goutte d'or. Car ce sont eux qui s'en chargeaient pour des raisons linguistiques évidentes. Dans la cave d'un bar de la rue de la Goutte d'or, ce sont eux qui organisaient les séances de torture pour faire avouer à des gens qui n'étaient pas forcément des militants, mais qui peu à peu avaient partagé les idées du FLN. Nous avons filmé l'entrée du lieu depuis un balcon situé en face.



Un cortège de 2 à 300 mètres de long s'est formé sur les Grands Boulevards, encadré par les CRS, auxquels un agent de la circulation, un gardien de la paix, vient prêter main forte.





Sous les fenêtres du journal L'Humanité, premières interpellations musclées et premières rafles, sous les regards terrifiés de ceux qu'embarque le panier à salades.



Ici la "concorde" et là, la solidarité.





Ici des blessés et là... des morts.



***Le plus difficile n'était-il pas de reconstituer la manifestation elle-même ?***

Le film est conçu comme une tragédie en trois actes : avant, pendant, après : l'organisation et le départ de la manifestation que nous avons pu reconstituer, la manifestation racontée par des photographies, et les témoignages filmés après la manifestation. J'ai cherché mais n'ai pas trouvé trace de films de la de la manifestation. Quant à moi, ce jour-là je n'avais même pas un appareil photo et n'imaginai pas l'affreux spectacle qui allait s'offrir à moi. J'imaginai qu'il y avait le risque de violences policières, mais ce que j'ai vu en fait, c'était des comportements dignes des nazis. Après j'ai recherché des gens qui possédaient des photos, même non publiées, ou maquillées, ou volontairement détruites. Il faut évoquer là le nom d'Elie Kagan qui a été un type admirable. Il m'a laissé utiliser ses photos que j'ai rendues vivantes par le montage et les bancs-titres. Une musique concrète donne le sentiment que les cris montent de la foule, puis les victimes sont là dans le silence. Par ailleurs, j'ai voulu montrer comment la décision s'était prise à l'intérieur de ce qu'on appelait une casemate, qui est l'équivalent d'une direction locale dans les mouvements résistants, comment étaient rapportées les instructions du Front. J'ai demandé à ceux qui avaient rapporté ces instructions au bidonville de Gennevilliers s'ils voulaient bien recommencer la scène qu'ils avaient vécue. On a tourné cela au petit matin. On a reconstitué la réunion de la cellule, les instructions qu'ils ont données d'emprunter tel ou tel chemin, d'emmener aussi les femmes et les enfants. L'ordre était surtout de ne pas apporter la moindre arme, même pas un caillou. Nous avons donc reconstitué la scène de la fouille des militants au départ du bidonville. Les instructions étaient de manifester pacifiquement, d'emprunter les trottoirs pour ne pas gêner la circulation. Bien sûr, les gens savaient qu'il y avait un risque. Ils avaient ordre de fuir si la police les chargeait. Mais surtout pas de bagarres, pas de coups. Il s'agissait vraiment de manifester pacifiquement. Des militants du FLN étaient utilisés comme serre-file. Ils écartaient les bras au bord des trottoirs pour éviter que la foule ne déborde sur la rue. Les familles nombreuses étaient dans la mesure du possible accompagnées d'un militant. Mais un militant au niveau d'un bidonville, ce n'est pas un temps complet, c'est un gars qui transmet les tracts, les instructions. Pas plus.

**Concernant les exactions policières proprement dites, comment sont-elles suggérées dans *Octobre à Paris* ?**

Il fallait retrouver des hommes qui avaient échappé de justesse à la mort ; retrouver des gens qui avaient été balancés à la Seine et s'en étaient sortis. Le film raconte le parcours d'un garçon qui a été "flanqué à la Seine", comme il le dit lui-même. Nous avons filmé le lieu où les flics l'ont balancé dans le fleuve et il raconte en voix off ce qui s'est passé, qu'il a attendu jusqu'à quatre heures du matin, de voir passer à nouveau des automobiles sur le pont pour sortir de sa cachette. "Ils m'ont matraqué, ils m'ont frappé à la tête, c'est pour cela que j'ai moins de cheveux. Après ils m'ont jeté dans la Seine". Nous avons cherché l'endroit où il s'est planqué, l'endroit est tel qu'il nous l'ait décrit, preuve qu'il ne mentait pas. Il y avait notamment un arbre sur lequel était cloué un panneau : "Interdit de jeter des ordures". Cet homme raconte aussi qu'on lui a tiré dessus. Il a été jeté à l'eau avec deux autres. "Mais moi je savais nager" conclut-il.

**Que se passe-t-il une fois le film terminé ? Y a-t-il des projections publiques ou la diffusion est-elle uniquement clandestine ?**

Il n'y a pas eu de projection de presse, j'ai simplement averti des amis journalistes que des projections avaient lieu tel jour à telle heure au Studio Bertrand en face de l'hôpital Necker. Une fois sur deux, la police arrivait et embarquait la copie du film. Quand nous étions prévenu de la descente, nous projetions *Le Sel de la terre*, le beau film de Herbert Biberman. *Octobre à Paris* a été projeté au festival de Cannes en 1962, j'avais loué une salle de la rue d'Antibes. Le seul journal à s'en être fait l'écho fut *Variety* ! Le grand journal de l'*entertainment* a évoqué en première page la projection d'un film interdit ! Mais aucun journal parisien consacrant des pages au festival ne s'est fait l'écho de ces quelques projections. J'ai ensuite emmené le film à la Mostra de Venise où il fut à nouveau projeté quelques jours avant que les *carabinieri* ne ferment la salle. Enfin, il m'est arrivé d'emmené *Octobre à Paris* dans des symposiums scientifiques ; je projetais le film à la stupéfaction des participants. Quand les douaniers posaient des questions, je racontais qu'il s'agissait d'un film

scientifique. En mai 68, le film sera à nouveau brièvement projeté dans une salle du Quartier latin, en alternance avec *La Bataille d'Alger*.

**Pourquoi *Octobre à Paris* est-il invisible depuis ?**

Dès 1965, j'ai été contacté par des distributeurs. Mais le film ne possédait pas de visa. Le silence est alors retombé. Il faut attendre le procès de Maurice Papon à Bordeaux pour qu'un producteur courageux souhaite que *Octobre à Paris* soit vu du public. Mais ma condition était - et reste - de tourner un codicille qui détermine exactement que la répression du 17 octobre est l'archétype du "crime d'Etat". On parle beaucoup de secret d'Etat, d'affaire d'Etat, et curieusement pas de crime d'Etat qui a mon avis mérite une classification à part. Ce que je demandais était d'avoir la liberté de tourner une préface à *Octobre à Paris* pour tenter de définir ce qu'est - moralement et politiquement - un crime d'Etat. Généralement le crime d'Etat est commis par des individus à qui l'on a garanti l'innocence, qui sont relativement peu nombreux et possèdent un objectif très précis. Au fond l'un des premiers crimes d'Etat est l'assassinat de César par des comploteurs qui s'emparent du pouvoir. Je souhaitais mettre en relation des événements qui ne sont qu'apparemment semblables, par exemple les procès staliniens ne constituent pas un crime d'Etat ; ils rentrent dans une technique d'Etat, ce qui est autre chose, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas fondés sur un mensonge évident mais qu'ils font partie d'un roman politique entraîné par les staliniens et exportés dans tous les pays dépendants où il s'agissait de relier ces procès à une politique donnée. En 1973, le film obtient enfin un visa de censure... Grâce à la grève de la faim du cinéaste René Vautier, l'auteur de *Avoir vingt ans dans les Aurès*. On avait refusé un visa non commercial à *Octobre Paris* qu'il cherchait à distribuer. Il protestait plus largement contre la censure d'Etat et militait pour l'avènement d'une commission de censure indépendante. Cette grève de la faim a été déterminante. Quand une commission de contrôle cinématographique fut enfin mise sur pied, son président a envoyé un télégramme à Vautier qui expliquait en substance : "la commission de contrôle cinématographique n'utilisera plus de critères politiques pour interdire ou accepter un film". Ce qui n'a pourtant pas plus facilité la diffusion de mon film. Et depuis le film dort dans un placard et j'en interdis toute projection.

**Même les livres d'histoire oublient pour la plupart de mentionner le film quand ils évoquent la guerre d'Algérie...**

Plus terrible encore... Au moment de l'affaire des sans papiers de l'église Saint Bernard, il y a eu une protestation émise par 25 ou 30 jeunes gens du cinéma contre les atteintes aux droits de l'homme. Y a-t-il eu un seul d'entre eux pour avoir le vrai courage du cinéma qui aurait consisté à faire un long métrage sur ces événements ? C'est ce que j'avais essayé de faire 35 ans plus tôt. Et *Le Monde* publie alors un article qui dit à peu près: "pour la première fois dans l'histoire du cinéma, les cinéastes montrent l'importance qu'ils ont pris dans le monde de la culture, de l'intelligence et de la citoyenneté en élevant une protestation solennelle contre le comportement de la police à l'occasion de la grève de la faim des sans papiers de l'église Saint-Bernard". J'ai pris mon téléphone pour dire à la rédaction que je trouvais scandaleux - non pas l'article sur la protestation purement verbale des cinéastes en question, c'est très bien qu'ils aient fait cela - mais le fait que l'article en question passait sous silence le fait que bien avant un film vraiment clandestin et politique avait été réalisé dans ce pays...

Je ne demandais pas de dire que *Octobre à Paris* est une date importante dans l'histoire du cinéma mais plutôt : "comme il est arrivé pendant la guerre d'Algérie avec *Octobre à Paris*, il y a eu manifestation du cinéma en tant que tel...". Ils m'ont répondu qu'ils ne jugeaient pas cela utile.  
Conversation close.

Extraits de l'entretien réalisé par:  
Jean-Philippe Renouard & Isabelle Saint-Saëns.  
Publié dans la Revue *Vacarme* n° 13 été 2000.  
<http://www.vacarme.org/>

## BIOGRAPHIE DE JACQUES PANIJEL

Biologiste et chercheur au CNRS, cocréateur avec Pierre Vidal-Naquet et le mathématicien Laurent Schwartz du Comité Maurice Audin, signataire en 1960 du manifeste des 121 artistes et intellectuels français pour le droit à l'insoumission en Algérie, Jacques Panijel est décédé le 12 septembre 2010 à Paris d'une défaillance cardiaque. Il allait avoir 89 ans.

Né en 1921, cet ancien résistant d'origine roumaine est l'auteur de *La Rage*, un roman sur ses années de résistance publié en 1948 aux Éditions de Minuit. Également auteur de théâtre, il a en outre cosigné, en 1961 avec Jean-Paul Sassy, un premier film intitulé *La Peau et les os* avec Gérard Blain, qui leur vaudra le Prix Jean Vigo.

Jacques Panijel est aussi l'auteur d'*Octobre à Paris*, le premier film consacré à la démonstration des

Algériens, le 17 octobre 1961, contre le couvre-feu auquel ils étaient soumis. Entrepris clandestinement peu avant la fin de la guerre, *Octobre à Paris* retrace la préparation et le déroulement de cette manifestation sauvagement réprimée sous l'autorité d'un préfet nommé Maurice Papon.

Longtemps interdit, présenté à Paris en mai 1968 en même temps que *La Bataille d'Alger* de Gillo Pontecorvo, le film de Jacques Panijel ne recevra son visa d'exploitation qu'en 1973, à l'issue d'une grève de la faim de René Vautier. Mais son réalisateur a longtemps refusé de le montrer tant qu'un préambule en forme de préface ne lui a pas été ajouté, une opération qui nécessitait des subventions restées jusque-là introuvables.

*Octobre à Paris* sortira pour la première fois en France le 19 octobre 2011.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- 1984, *Meurtres pour mémoire* de **Didier Daeninckx**, Gallimard.
- 1985, *Les Ratonnades d'octobre. Un meurtre collectif à Paris en 1961*, de **Michel Lévine**, Ramsay.
- 1991, *La Bataille de Paris : 17 octobre 1961* de **Jean-Luc Einaudi**, Seuil.
- 1991, *La Manifestation des Algériens à Paris le 17 octobre 1961 et sa répression* de **Sylvie Thénault**, mémoire de maîtrise.
- 1991, *Le Silence du fleuve* de **Anne Tristan**, éditions Syros.
- 1994, *Les Ratés de l'histoire. Une manifestation sans suites: le 17 octobre 1961 à Paris*, de **Brigitte Gaïti**, Sociétés contemporaines.
- 1998, *Le 17 octobre 1961 en question* de **Sylvie Thénault**, Jean Jaurès, cahiers trimestriels.
- 1998, *Rapport sur les archives de la Préfecture de police relatives à la manifestation organisée par le FLN le 17 octobre 1961* de **Dieudonné Mandelkern**, **André Wiehn** et **Mireille Jean**, Ministère de l'Intérieur.
- 1999, *Police contre FLN. Le Drame d'octobre 1961* de **Jean-Paul Brunet**, Flammarion.
- 2001, *octobre 1961 Un massacre à Paris* de **Jean-Luc Einaudi**, Fayard.
- 2001, *17 octobre 1961* de **Jean-Luc Einaudi** et **Élie Kagan**, Actes Sud.
- 2001, *Le 17 octobre 1961: Un crime d'État à Paris* de **Olivier Le Cour Grandmaison**, La Dispute.
- 2001, *Le 17 octobre 1961: un moment de notre histoire* de **Paul Thibaud**, Esprit.
- 2002, *Ici on noie les algériens* de **Vincent Lemire** et **Yann Potin**, Fabriques documentaires, avatars politiques et mémoires partagées d'une icône militante (1961-2001).
- 2004, *La Bataille de France. La guerre d'Algérie en métropole* de **Linda Amiri**, Robert Laffont.
- 2008, *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'État et la mémoire* de **Jim House** et **Neil MacMaster**, Tallandier.

## FILMOGRAPHIE

- 1962, *Octobre à Paris* de **Jacques Panijel**, 70 minutes.
- 1981, *Mémoire en blanc* de **Denis Lévy**, 12 minutes.
- 1984, *Meurtres pour mémoire* de **Laurent Heynemann**, 81 minutes.
- 1991, *Le Silence du fleuve* de **Mehdi Lallaoui** et **Agnès Denis**, 52 minutes.
- 1992, *Une journée portée disparue* de **Philip Brooks** et **Alan Hayling**, 52 minutes.
- 1999, *Vivre au paradis* de **Bourlem Guerdjou**, 97 minutes.
- 2000, *Enfants d'octobre* de **Ali Akika**, 52 minutes.
- 2001, *17 octobre 1961: dissimulation d'un massacre* de **Daniel Kupferstein**, 52 minutes.
- 2001, *La Guerre sans nom dans Paris: une nuit d'octobre 1961* de **Aude Touly**, 6 minutes.
- 2001, *17 octobre 1961: retour de mémoire* de **Virginie Delahautemaison**
- 2002, *Mémoires du 17 octobre* de **Faïza Guène** et **Bernard Richard**, 17 minutes.
- 2002, *Témoignages d'octobre* de **Sébastien Pascot**, 11 minutes.
- 2002, *Une histoire du ghetto français: 17 octobre 1961* de **Sébastien Pascot**, 3'26.
- 2005, *Nuit noire, 17 octobre 1961* de **Alain Tasma**, 108 minutes.
- 2005, *Caché* de **Michaël Haneke**, 117 minutes.
- 2006, *Médine, 17 octobre 1961* de **Médine**, 5 minutes.
- 2007, *L'Ennemi intime* de **Florent-Emilio Siri**, 111 minutes.
- 2010, *Hors la loi* de **Rachid Bouchareb**, 131 minutes.
- 2011, *17 octobre 1961* de **Yasmina Adi**, 90 minutes.



AU NOM DE LA MÉMOIRE



